

LES COMMISSIONS OUVRIERES, LES COMMISSIONS SYNDICALES ET LA FORMATION OUVRIERE

La non-préparation de l'organisation face au type d'intervention politique qu'elle doit avoir aujourd'hui, sa composition essentiellement étudiante ont conduit à Paris à la mise en place de Commissions ouvrières par secteurs, composées de militants (travailleurs et étudiants) délégués par leurs cercles, effectuant un travail en direction des entreprises. Ces Commissions ouvrières, dont l'existence est transitoire, répondaient aux nécessités suivantes : 1) Assurer un minimum de liaison entre le travail ouvrier effectué par les différents cercles et *suppléer* en cela aux carences des directions régulières de secteur. 2) Donner un minimum d'éducation aux militants étudiants travaillant en direction des entreprises, résoudre les difficultés du travail initial. 3) Alléger la Commission syndicale parisienne pour qu'il n'y ait pas pléthore étudiante et étouffement des militants ouvriers.

Deux Commissions ouvrières ont été créées : une dans l'Ouest, une dans le Sud.

A terme, ces Commissions doivent disparaître dans la mesure où elles sont une structure « bouche-trou », comblant les insuffisances des bureaux de secteurs ; elles font partie de ces appendices, de ces greffes artificielles qui ont tendance à fleurir, reflet de l'impuissance des directions régulières. Provisoirement, tant que ces directions ne jouent pas leur rôle, elles sont un palliatif, mais elles ne peuvent en aucun cas être autre chose qu'une coordination.

Il en va autrement de la Commission syndicale parisienne qui regroupe des militants ouvriers syndiqués, plus quelques étudiants nommés et qui doit permettre — tant que les travailleurs sont peu nombreux dans l'organisation — de résoudre des problèmes spécifiques au travail dans les syndicats. Elle peut également assurer un début de formation, aider à la rédaction du journal et des tracts, travailler en liaison avec la Commission économique sur la conjoncture sociale et l'évolution salariale, la productivité, l'emploi, etc. De surcroît, elle sauvegarde les militants ouvriers en leur permettant de discuter des difficultés auxquelles ils se heurtent, de les résoudre avec des camarades plus expérimentés, ce que souvent ils ne peuvent faire dans leurs cercles. La Commission n'est pas une direction politique et reste subordonnée à la direction parisienne.

La formation des militants ouvriers suppose aussi la tenue de stages syndicaux et ouvriers à l'échelle régionale ou nationale, y compris des écoles ouvrières (cf. l'exemple de Rouen) et la publication de brochures telles que celles sur le chômage, l'inflation (en préparation). Cette formation (qui doit faire partie d'une politique d'ensemble de formation : voir le texte « de quelle organisation avons-nous besoin ») est une condition nécessaire à l'émergence de cadres ouvriers qui doivent peu à peu être représentés dans les tendances dirigeantes de l'organisation, en évitant cependant le parachutage hâtif de militants et en veillant à ce qu'ils ne soient pas progressivement désinsérés de leur lieu de travail.